Alerte Arnaque au RGPD : Faux fax, faux courriers… de « Mise en conformité RGPD »

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer

LE NET EXPERT AUDITS & EXPERTISES | EXPERTISES DE SYSTÈMES DE VOTES ELECTRONIQUES LENETEXPERT.fr | RGPD CYBER LE NET EXPERT MISES EN CONFORMITÉ | SPY DETECTION Services de détection de logiciels espions | LE NET EXPERT FORMATIONS | LE NET EXPERT ARNAQUES & PIRATAGES

Alerte Arnaque au RGPD : Faux fax, faux courriers… de « Mise en conformité RGPD »

Quelques jours après l’entrée en application du règlement européen, la CNIL appelle une nouvelle fois à la vigilance et rappelle que des démarchages peu scrupuleux proposant une mise en conformité « clé en main » ne se font pas à son initiative ou avec son soutien.
Voici quelques exemples de faux courriers ou de faux fax que certains utilisateurs ont publiquement partagé pour nous signaler les arnaques. Merci à eux.
Vous avez un doute n’hésitez pas à contacter la CNIL au +33 (0)1 53 73 22 22. ou à nous les signaler directement par e-mail à signalements[a rob ase]lenetexpert.fr ou à nous contacter directement avec notre formulaire.
Nous étudierons tous vos document.

FAUX COURRIER

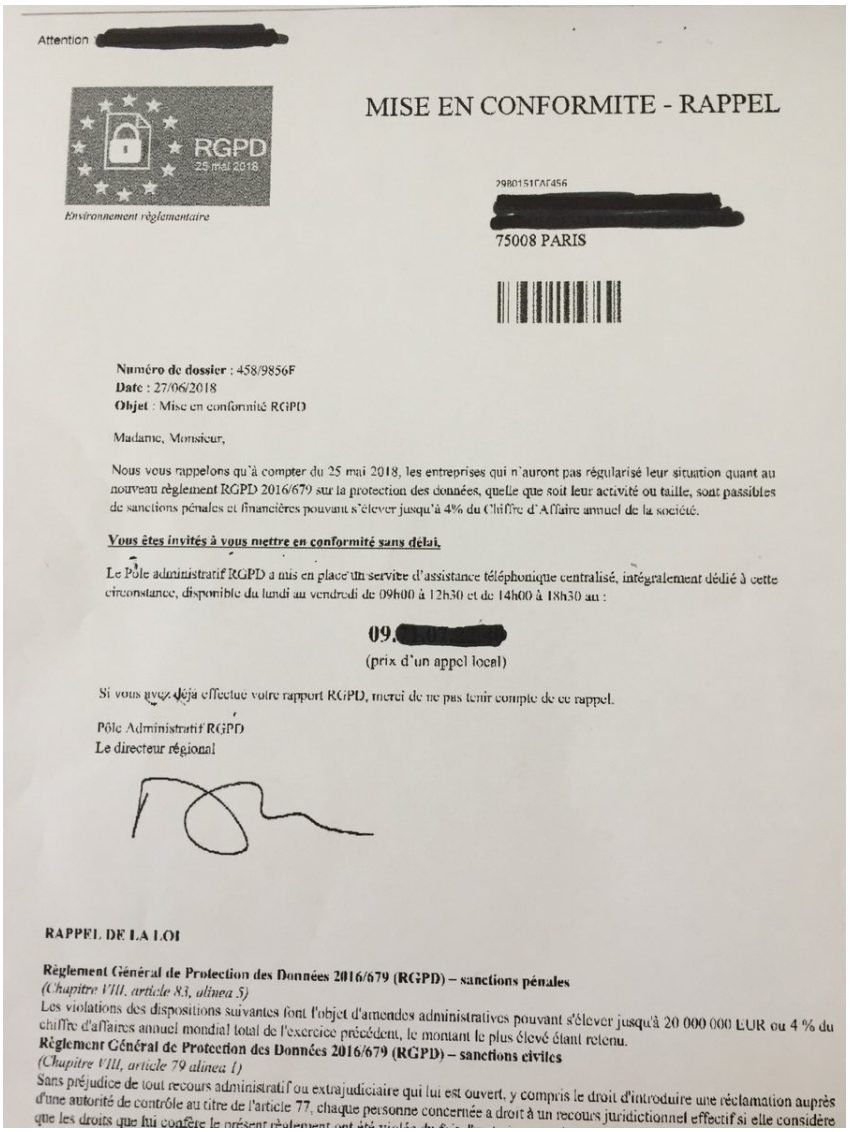

Attention [redacted]

RGPD 25 mai 2018

Environnement règlementaire

MISE EN CONFORMITE - RAPPEL

298015ICAC456
[redacted]
75008 PARIS

Numéro de dossier : 458/9856F
Date : 27/06/2018
Objet : Mise en conformité RGPD

Madame, Monsieur,

Nous vous rappelons qu'à compter du 25 mai 2018, les entreprises qui n'auront pas régularisé leur situation quant au nouveau règlement RGPD 2016/679 sur la protection des données, quelle que soit leur activité ou taille, sont passibles de sanctions pénales et financières pouvant s'élever jusqu'à 4% du Chiffre d'Affaire annuel de la société.

Vous êtes invités à vous mettre en conformité sans délai.

Le Pôle administratif RGPD a mis en place un service d'assistance téléphonique centralisé, intégralement dédié à cette circonstance, disponible du lundi au vendredi de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h30 au :

09.[redacted]
(prix d'un appel local)

Si vous avez déjà effectué votre rapport RGPD, merci de ne pas tenir compte de ce rappel.

Pôle Administratif RGPD
Le directeur régional

RAPPEL DE LA LOI

Règlement Général de Protection des Données 2016/679 (RGPD) – sanctions pénales
(Chapitre VIII, article 83, alinea 5)
Les violations des dispositions suivantes font l'objet d'amendes administratives pouvant s'élever jusqu'à 20 000 000 EUR ou 4 % du chiffre d'affaires annuel mondial total de l'exercice précédent, le montant le plus élevé étant retenu.
Règlement Général de Protection des Données 2016/679 (RGPD) – sanctions civiles
(Chapitre VIII, article 79 alinea 1)
Sans préjudice de tout recours administratif ou extrajudiciaire qui lui est ouvert, y compris le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle au titre de l'article 77, chaque personne concernée a droit à un recours juridictionnel effectif si elle considère que les droits que lui confère le présent règlement ont été violés du fait

https://pbs.twimg.com/media/DhKqMScXcAACNho.jpg
partagé sur Twitter par Elisabeth Marrache

FAUX FAX

Christophe Binot/ LinkedIn – Un fax non signé invitant à une mise en conformité avec le RGPD.
https://www.bfmtv.com/tech/rgpd-les-petites-entreprises-exposees-aux-escroqueries-1473333.html

Vous avez un doute n’hésitez pas à contacter la CNIL au +33 (0)1 53 73 22 22. ou à nous les signaler directement par e-mail à signalements[a rob ase]lenetexpert.fr ou à nous contacter directement avec notre formulaire.
Nous étudierons tous vos document.

Accompagnant depuis 2012 de nombreux établissements, Denis JACOPINI, Expert informatique diplômé en cybercriminalité, certifié en gestion des risques sur les systèmes d'information (ISO 27005) et formé par la CNIL depuis 2011 sur une trentaine de thèmes, est en mesure de vous accompagner dans votre démarche de mise en conformité RGPD.

DÉSIGNATION
N° DPO-15945

Numéro de formateur
93 84 03041 84
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Datadock
Organisme validé
et référencé

Besoin d'un expert pour vous mettre en conformité avec le RGPD ?

Contactez-nous

Accompagné de son équipe d'auditeurs et de formateurs, notre Expert, Denis JACOPINI est spécialisé en cybercriminalité et en protection des Données à Caractère Personnel, formateur depuis 1998 et consultant depuis 1996. Avec bientôt une **expérience d'une dizaine d'années** dans la mise en conformité

avec la réglementation relative à la Protection des Données à Caractère Personnel, de formation d'abord technique, Correspondant CNIL en 2012 (CIL : Correspondant Informatique et Libertés) puis en 2018 Délégué à la Protection des Données, en tant que praticien de la mise en conformité et formateur, il lui est ainsi aisé d'accompagner les organismes dans leur démarche de **mise en conformité avec le RGPD**.

« *Mon objectif, vous assurer une démarche de mise en conformité validée par la CNIL.* ».

Nous vous aidons à vous mettre en conformité avec le RGPD de 2 manières :

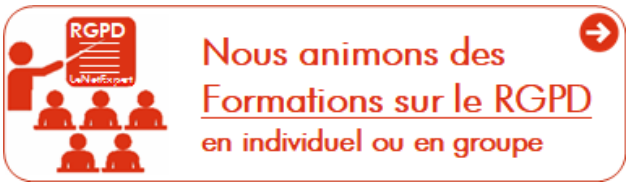

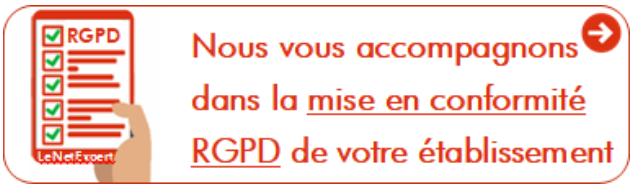

Quelques articles sélectionnés par nos Experts :

Comment se mettre en conformité avec le RGPD
Accompagnement à la mise en conformité avec le RGPD de votre établissement
Formation RGPD : L’essentiel sur le règlement Européen pour la Protection des Données Personnelles
Comment devenir DPO Délégué à la Protection des Données
Des guides gratuits pour vous aider à vous mettre en conformité avec le RGPD et la CNIL
Mise en conformité RGPD : Mode d’emploi
Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016
DIRECTIVE (UE) 2016/680 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016
Comprendre le Règlement Européen sur les données personnelles

en 6 étapes

Notre sélection d'articles sur le RGPD (Règlement Européen sur la Protection des données Personnelles) et les DPO (Délégués à la Protection des Données)

Réagissez à cet article